

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 8 novembre 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016**

**2016 DEVE 157** Lancement de la révision du Plan Climat et candidature de Paris à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME « du Plan climat énergie territorial au Plan climat air énergie territorial ».

**M<sup>me</sup> Célia BLAUEL, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'approuver la candidature de Paris à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME intitulé « du plan climat énergie territorial (PCET) au plan climat air énergie territorial (PCAET) » ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL au nom de la 3<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à présenter la candidature de Paris à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME intitulé « du plan climat énergie territorial (PCET) au plan climat air énergie territorial (PCAET) ».

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer tous les documents relatifs à cette candidature.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à lancer la révision du Plan Climat.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**